

Global Dialogue

CT REDD Madagascar

R-PP Madagascar
Cadre de mise en œuvre

REDD : où en sommes-nous ?

- 5 projets de démonstration
- Plateforme sur le Changement climatique
- Comité technique REDD
- Institution nationale pour le suivi et la comptabilisation carbone: ONE
- Intégration dans le processus SWAP et lien avec le triplement des AP
- Intégration de l'approche PSE
- Réforme de la politique foncière
- Travaux en vue du Scénario de référence national
- Analyse du cadre juridique et de la propriété carbone
- Atelier méthodologique
- Draft R-PP

Principes régissant le cadre de mise en œuvre

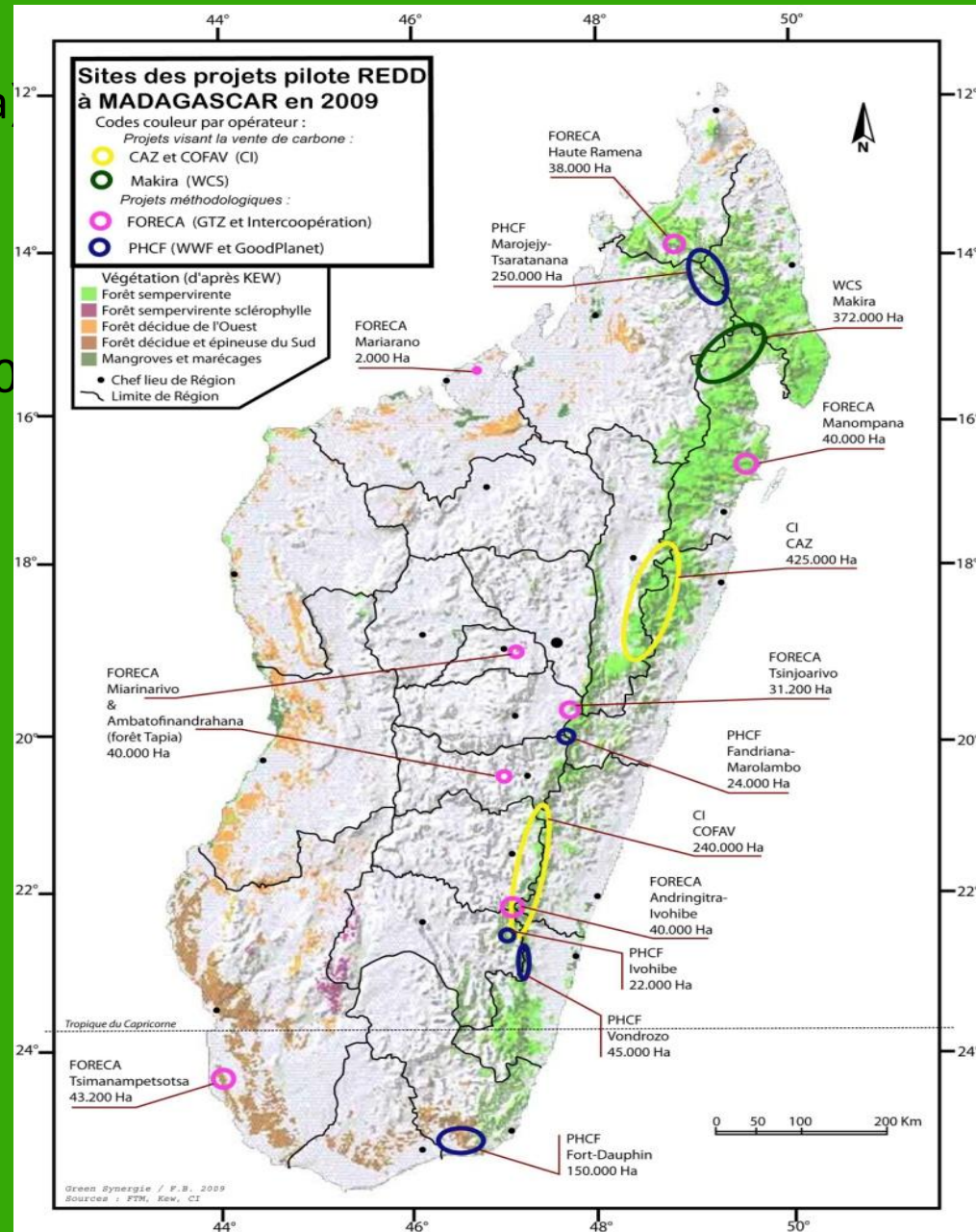
- Adresser toutes les causes de la déforestation
- Prendre en compte tous les impacts des options de lutte contre la déforestation : impacts sociaux et bénéfices environnementaux
- Concilier les intérêts des marchés et ceux des communautés et des pays en développement
- Clarifier les droits à la terre et aux ressources
- Utiliser des approches pro-pauvres

Préparation R-PP de Madagascar

- CT-REDD responsable préparation R-PP (administration Malgache bien représentée dans CT-REDD)
 - Financé directement par BM
 - Recrutement Cabinets d'études basée sur procédures compétitifs
 - Décision recrutement prise par membres CT-REDD
 - Deux cabinets d'études retenues : Soritra pour composante stratégiques et coordination du document ; ONFI
- Composantes méthodologiques
- Consultants travaillent sous supervision technique CT-REDD
 - Préparation R-PP doit contribuer au renforcement des capacités nationales (administration, société civile, etc ...)
 - Assurer l'appropriation nationale du document

Cinq projets de démonstration

- Le corridor Mantadia: - Ankeniheny-Zahamena: Aire protégée (376.000 ha)
- Mantadia zone de reboisement (1000ha de restauration de l'habitat)
- Makira zone protégée (400.000 ha)
Fandriana-Vondrozo corridor (250.000 ha)
- REDD / Foreca PHCF en développement de projets REDD
- Méthodologie
- Autres petits projets de boisement à petite échelle



Questions sur la méthodologie nationale

- Délimitation spatiale, empiétement des projets, définition des fuites
- Différents types de forêts et question d'équité
- Scénario de référence → tendance → vers une approche nationale
- Mécanismes de financement et de gestion des risques liés au marché du carbone
- Le partage des bénéfices grâce aux leçons apprises des projets
- Echelle REDD :
 - approche nationale:
 - comptabilité, suivi, reporting au niveau national
 - comptabilisation temporairement au niveau des projets

Activités prévues dans le R-PP

Cadre institutionnel et mesures stratégiques

- Développer une charte des responsabilités des acteurs de la mise en œuvre de REDD au niveau national et sub-national
- Développer des structures et des procédures de coordination dans le cadre des SRAT
- Redynamiser les structures de concertation et de codécision (ComFor et PRPSE)
- Analyse des besoins de modification du cadre réglementaire dans les différents secteurs relative aux stratégies sélectionnées
- Révisions des textes réglementaires selon les résultats des consultations

Activités prévues dans le R-PP

Gouvernance du carbone forestier

- Analyser les textes existants et développer le cadre juridique relatif à la propriété du carbone forestier
- Développer un système de taxe carbone et définir les services fournis aux éventuels projets sous-nationaux par le gouvernement et préparer cette infrastructure
- Développer un système hybride pour développer les projets REDD dans un cadre national
- Développer et mettre en place le registre national du carbone
- Développer et valider un système transparent, efficace et équitable de distribution et de gestion des revenus REDD

Statut de Propriété du carbone”?

- Qui peut revendiquer un droit de propriété sur le carbone séquestré par les activités de restauration et de conservation, et d'en faire usage, ou de céder à un tiers ce droit, ou le titre de propriété l'attestant (crédits d'émissions)
- Aucune législation explicite pour définir les droits par rapport au carbone forestier n'existe actuellement à Madagascar, ni dans le secteur forestier, ni dans d'autres secteurs (hydro-énergie ou énergie géothermique)
- Stratégie REDD de Madagascar mettra en place cette base juridique (prévue dans les activités de RPP).

Point de départ

- législation actuelle permet de construire certains droits par rapport à la propriété du carbone forestier sur base droit foncier et droit d'*usus fructus des forêts*
- *Or en* droit classique, les fruits sont perçus par le propriétaire du bien qui les produit, conformément au droit de jouissance
- en l'absence d'une législation spécifique, le gouvernement national (représenté possiblement par le Ministère de la Forêt et de l'Environnement) peut être considéré comme le propriétaire

Arrangement spécifique

- **Reconnaissance d'un droit transférable en contrepartie des bénéfices partagés :**
 - **Cession de crédits d'émissions :** (Entités qui ont un droit sur le carbone séquestré le transfèrent au Ministère de l'Environnement, qui va vendre les crédits d'émissions au Fond Bio Carbone)
 - **En contrepartie, les entités qui ont un droit sur le carbone séquestré bénéficient de la restauration et du reboisement:** (Partage des bénéfices résultant de la vente des crédits et, surtout, du financement du Projet)
- **Protocole d'accord pour formaliser le transfert et permettre la cession du carbone**
 - Protocole d'accord entre Ministère chargée de l'Environnement et Forêts et propriétaires et les autres personnes disposant de droits réels sur les terrains à reboiser (éventuellement réunis au sein d'une association)
 - C'est une condition de mise en œuvre de l'ERPA qui sera conclu entre: Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts en tant que « développeur du Projet » MDP, et Le Fond Bio Carbone de la Banque Mondiale

Partage des bénéfices et revenus carbone

Principes

- Lié au mécanisme des incitations
- Lié à l'analyse des causes (facteurs et acteurs) de la DD
- Lié à l'analyse des acteurs potentiels dans la lutte contre la DD
- Les bénéfices:
 - Les bénéfices sont à déterminer en consultation avec les communautés
 - Le choix des bénéfices est ouvert mais donnant la priorité aux activités génératrices de revenus
 - Le calcul de la valeur de ces bénéfices est basé sur le coût d'opportunités de la conservation/gestion durable
- Les principaux bénéficiaires du crédit sont les communautés locales



Critères pour identification ou définition bénéficiaires

- Propriété carbone (lié à la propriété terrain)
- Services rendus (cout d'opportunité)
- Rôle et attribution dans le dispositif pour les bénéficiaires autres que les communautés
- Homogénéité de la répartition au niveau national?!?

Vente et distribution des recettes des carbones Makira

M E F

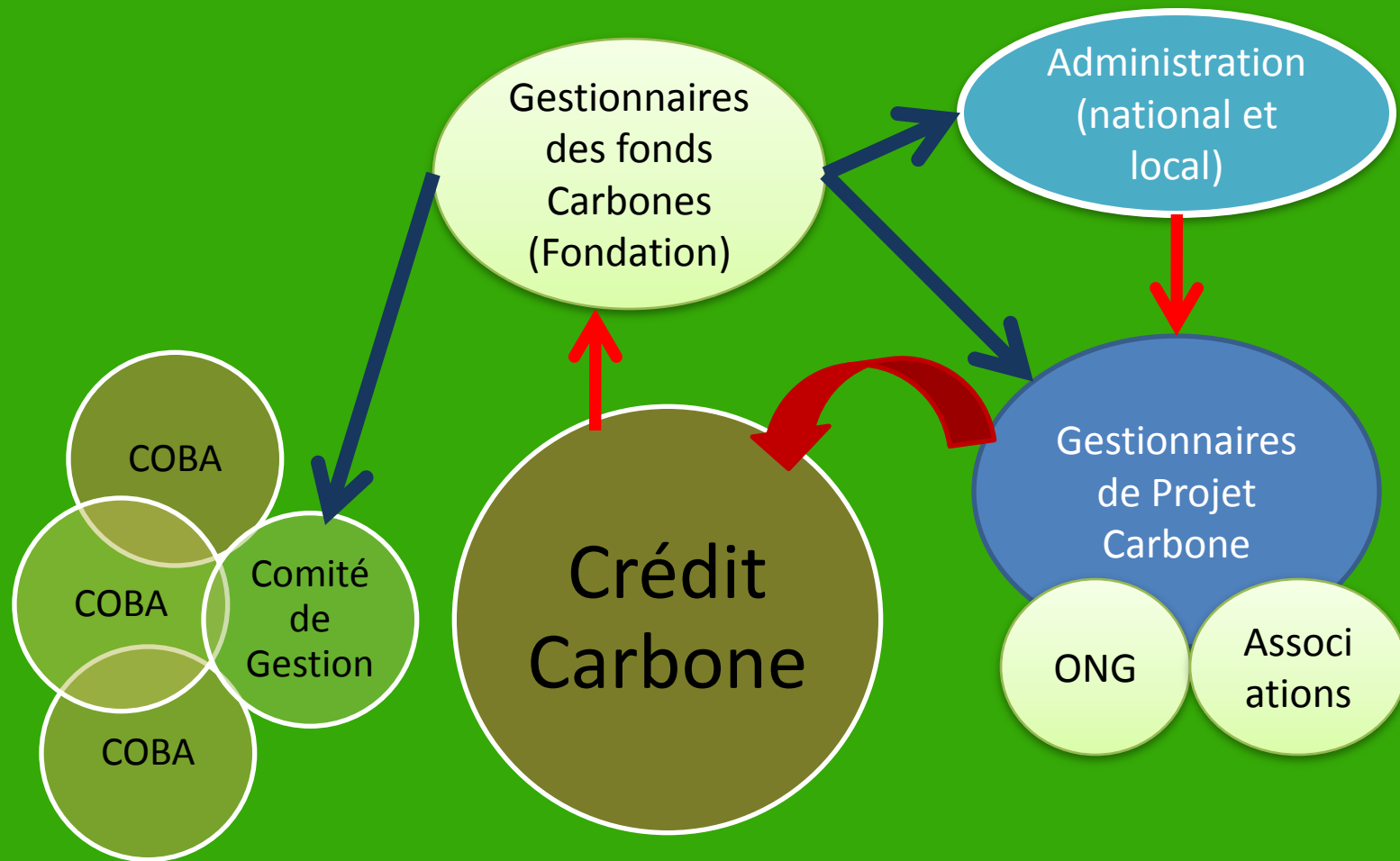
2007-2008: Signature d'un accord entre le Gouvernement de Madagascar et WCS pour la vente de carbone de Makira 9.1 millions tonnes jusqu'en 2033. Montant total pour 2008-2010 : \$595,000 avec ~\$7/1tCO₂e Marché volontaire

2007-2008: WCS travaille avec l'Alliance Rainforest-SmartWood pour acquérir la certification CCBA et assure les investisseurs.

Distribution des recettes issues de la vente de crédits de carbone :

Appui aux populations locales riveraines	50%
Gestion de l'Aire Protégée	25%
Appui au Ministère	15%
Commercialisation (WCS)	5%
Vérification et Suivi par une tierce personne	2.5%
Frais liés à la gestion et au décaissement des fonds	2.5%





L'existence d'une structure « indépendante » pour la gestion des fonds, permet d'assurer une transparence dans la gestion, ainsi que le suivi et l'évaluation des indicateurs, pour chaque bénéficiaire du revenu, selon leurs engagements respectifs, y compris l'Administration à tous les niveaux.

Avantages et inconvénients

M E F

Avantages

Implication de la population locale

Possibilité de discussion → appropriation

Inconvénients

Fonctionnement assez lourd

Capacité de conception du projet assez faible au niveau des CoBa

???



Bénéficiaires des fonds pour les activités communautaires : Communautés riveraines, de la zone de fuite, de la zone de référence, le Ministre, ???

Gestionnaire du fonds pour les activités communautaires : fondation, STD, CTD, CoBa, ???.

Place des élus et des autres secteurs

Priorisation des projets alternatifs aux pressions, ???